



À PROPOS DE CNC

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Grâce à une approche axée sur la science, nous apportons des solutions à la double crise des changements climatiques et de la perte rapide de biodiversité, et ce, par la conservation permanente de vastes territoires. Nous collaborons avec divers partenaires, dont des propriétaires fonciers privés, des gouvernements, des communautés autochtones et des entreprises. Souvent, nous travaillons là où d'autres ne le peuvent pas, en éliminant les obstacles au travail de conservation et en appuyant des projets transformateurs pour le bien de la nature et de la population. Nous maximisons notre impact en appuyant la création d'aires protégées privées qui viennent compléter des projets de conservation des gouvernements et de communautés autochtones. Avec nos partenaires, nous avons conservé plus de 15 millions d'hectares depuis 1962, soit la superficie d'environ 4 400 patinoires de la LNH par jour!

Conservation de la nature Canada

365, rue Bloor Est, bureau 1501, Toronto (Ontario) M4W 3L4

conservationdelanature.ca/pcpn

Pour toute question relative au Programme de conservation du patrimoine naturel, contacter Paul Hewer, coordonnateur des relations gouvernementales à Conservation de la nature Canada au : 1 877 231-3552 poste 2268 ou à paul.hewer@conservationdelanature.ca

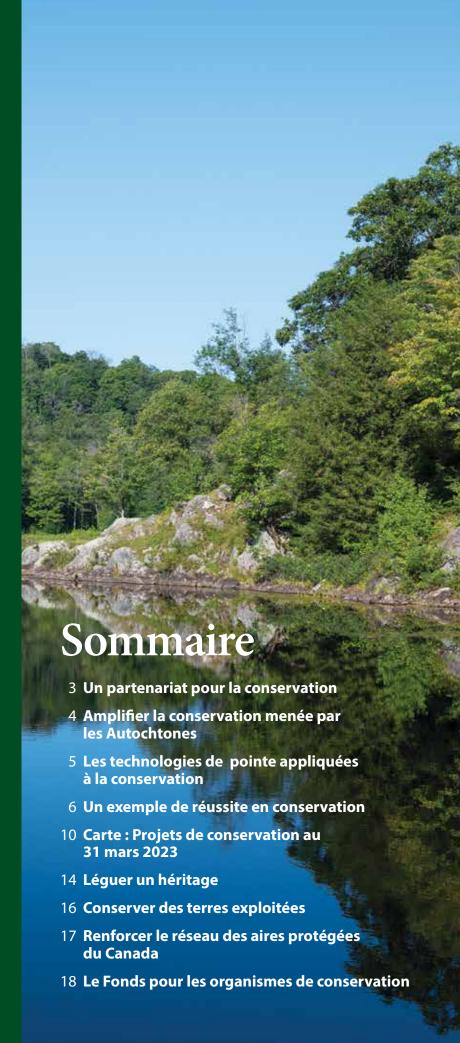
MC Marque de commerce de La Société canadienne pour la conservation de la nature

À PROPOS DU PARTENARIAT

Lancé en 2007 sous le nom de Programme de conservation des zones naturelles, ce partenariat unique mené en collaboration avec Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada et d'autres organismes en conservation du pays, permet de mobiliser la population afin d'assurer la protection et l'intendance des milieux naturels qui lui sont les plus chers et qui favorisent la résilience des collectivités face aux changements climatiques. Le partenariat contribue directement à l'atteinte de l'ambitieux objectif du Canada de conserver 30 % de ses terres et étendues d'eau douce d'ici 2030. CNC est fier de présenter le Rapport d'impact 2022-2023 du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) qui met en évidence ce qu'il a permis d'accomplir au cours de la dernière année et depuis sa création, y compris :

- connecter les Canadiennes et Canadiens à la nature : plus de 95 % de la population canadienne vit dans un rayon de moins de 100 kilomètres d'un site conservé grâce au PCPN;
- appuyer d'importants travaux d'intendance sur plus de 300 000 hectares, comme des travaux de restauration vitaux améliorant la capacité d'absorption et de stockage du carbone;
- inspirer des gens ayant la conservation de la nature à cœur à faire plus de 380 dons de terres.

CNC reconnaît respectueusement que son travail se déroule sur les territoires traditionnels d'un grand nombre de nations et de communautés autochtones passées et présentes. Il remercie ces gardiennes et gardiens millénaires et reconnaît le travail continu et la présence des peuples autochtones sur le territoire.



Un partenariat pour la conservation



En décembre 2022, lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), le Canada a encouragé les Nations Unies à adopter le Cadre mondial de la

biodiversité de Kunming à Montréal, amorçant un nouveau chapitre pour la conservation de la nature et la protection de la biodiversité avec l'objectif de protéger au moins 30 p. 100 des terres et des eaux d'îci 2030.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Canada travaille sur plusieurs fronts et notamment les suivants :

- fournir une contribution financière dans le cadre de l'initiative Patrimoine naturel bonifié pour la protection des terres écologiquement sensibles,
- miser sur la collaboration :
 - avec les individus, afin de prendre des décisions réfléchies et efficaces;
 - avec les peuples autochtones, afin de tenir compte de leurs connaissances et perspectives uniques;
 - avec les partenaires, pour protéger les terres écologiquement sensibles et riches en biodiversité partout au Canada.

Le gouvernement du Canada collabore notamment avec Conservation de la nature Canada et ses partenaires. Grâce au Programme de conservation du patrimoine naturel et au Programme de dons écologiques, d'importantes superficies ont déjà été protégées et il est prévu de protéger 180 000 hectares supplémentaires. Ces programmes contribuent à la réalisation de nos objectifs de conservation, et nous ne pourrions pas atteindre ces objectifs sans des organisations comme Conservation de la nature Canada.

L'augmentation des superficies des aires naturelles protégées et de conservation est l'une des mesures les plus importantes que nous pouvons prendre pour freiner l'appauvrissement incessant de la nature et de la biodiversité. Au nom d'Environnement et Changement climatique Canada, je félicite Conservation de la nature Canada pour ses réalisations continues en matière de conservation et d'intendance de l'environnement.

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Gouvernement du Canada



Au cours de la dernière année, les Canadiennes et Canadiens ont pu constater les impacts dévastateurs des changements climatiques. Des feux, des sécheresses et de violents phénomènes météorologiques ont affecté des collectivités à travers le pays. La nature peut être un rempart contre certains des plus graves effets

des changements climatiques et même se rétablir avec le temps. La société civile doit toutefois s'assurer qu'assez de milieux naturels intacts subsistent pour les générations futures. Fort heureusement, cette idée gagne du terrain à l'échelle planétaire.

En décembre 2022, le monde entier s'est réuni à Montréal pour la COP15. Le Cadre mondial de la biodiversité qui y a été adopté trace la voie à suivre pour l'atteinte de cibles et d'objectifs internationaux clés afin de faire face à la double crise de la perte de biodiversité et des changements climatiques. C'est là l'occasion pour le Canada de continuer à démontrer son leadership en matière de protection de l'environnement pour les générations futures.

Une approche qui mobilise l'ensemble de la société est manifestement nécessaire. Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) est un partenariat qui favorise le succès de cette approche. Il permet à Conservation de la nature Canada (CNC), Canards Illimités Canada (CIC) et la communauté des organismes de conservation du Canada de collaborer avec des entreprises, des fondations et des particuliers afin d'égaler les investissements du gouvernement et de maximiser les retombées de nos efforts.

Investir dès maintenant dans la conservation des milieux naturels est l'un des moyens les plus rentables que nous ayons pour contrer non seulement les changements climatiques, mais aussi le déclin rapide de la biodiversité. Voilà pourquoi les organismes partenaires du PCPN mobilisent la population canadienne pour soutenir des projets cruciaux menant à des solutions durables en conservation. Avec le PCPN notre travail est facilité.

Nous remercions tous nos partenaires et ceux du PCPN, soit nos collègues de Canards Illimités Canada, d'Habitat faunique Canada, du Groupe de travail des organismes de conservation canadiens et de la communauté des organismes de conservation. Mentionnons que les innombrables donatrices, donateurs et propriétaires fonciers dont la générosité est au cœur de chacune de nos réussites nous inspirent grandement. Nous sommes aussi reconnaissants envers le ministre Steven Guilbeault et Environnement et Changement climatique Canada pour cet investissement vital dans la conservation dans le cadre du Fonds de la nature du Canada.

Bien que le PCPN soit un catalyseur de réussites en matière de conservation à travers le pays, il est nécessaire d'en faire encore plus. Heureusement, les partenaires du programme ainsi que les personnes qui nous appuient, par des dons ou autrement, souhaitent accroître l'impact de notre travail et accélérer le rythme de la conservation afin de protéger encore plus les territoires que nous chérissons. La nature est la clé de notre résilience face à l'avenir. Car lorsque la nature prospère, nous en bénéficions tous.

Catherine Grunier

Catherine Grenier

Présidente et cheffe de la direction, Conservation de la nature Canada



Jennifer McKillop est directrice par intérim de la conservation et de la mobilisation autochtone à Conservation de la nature Canada (CNC). Avec des membres du personnel d'à travers le pays, elle établit des priorités, des politiques et des pratiques qui appuient l'orientation du plan stratégique de CNC. L'organisation s'est engagée à appuyer la conservation par la réconciliation, en tant qu'alliée du mouvement de conservation menée par les Autochtones. CNC cherche aussi à mieux comprendre les droits, les savoirs, les responsabilités et les relations qu'entretiennent les peuples autochtones avec le territoire.

Pourquoi la conservation menée par les autochtones est-elle importante dans le cheminement de CNC vers la réconciliation?

Le mouvement de conservation, dont fait partie CNC, reconnaît de plus en plus que ses pratiques conventionnelles ont ignoré les droits, les responsabilités et les relations des Autochtones à l'égard du territoire. Cela s'est fait au détriment des peuples autochtones, d'autres communautés et du territoire lui-même. Des liens directs existent entre la rupture de ces relations réciproques et la double crise des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Pour relever ces défis, nous avons beaucoup à apprendre du leadership autochtone en conservation.

Repenser notre manière de travailler en vue de la réconciliation et ne pas perpétuer les préjudices que les approches coloniales de la conservation ont engendrés est une tâche très complexe et ambitieuse. Reconnaître et admettre ce préjudice est une étape importante de ce cheminement, mais il convient de s'assurer que nous prenons des mesures et que nous apportons des changements significatifs dans notre manière d'aborder notre travail.

Comment CNC peut-il le mieux soutenir les communautés autochtones dans leurs efforts pour protéger le territoire? Il existe de nombreuses façons de soutenir ces efforts. Par exemple, nous pouvons

aider à la création d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA) en offrant un soutien technique et des ressources. Nous pouvons aussi mettre à profit notre expertise et notre expérience pour contribuer à l'élimination d'obstacles à la création d'APCA. Alors que nous nous efforçons de définir notre rôle dans ce domaine, nous devons nous assurer que ce que nous avons à offrir peut apporter une réelle valeur à la conservation menée par les Autochtones et que nous nous rendons utiles en tant que partenaires et allié(e)s. Cela implique parfois de cheminer ensemble, et dans d'autres cas, de se tenir à distance tout en appuyant le leadership autochtone. La meilleure façon de savoir comment apporter notre soutien

aux nations et communautés autochtones est d'écouter, de faire preuve d'humilité et d'être ouvert à de nouvelles manières de voir notre travail.

Comment le PCPN appuie-t-il la conservation menée par les Autochtones?

Le PCPN a joué un rôle crucial en favorisant le développement des compétences culturelles à CNC. En effet, pour nous assurer que nous abordons notre travail avec les peuples autochtones de manière respectueuse et authentique, il est nécessaire de disposer de solides connaissances de base. Pour ce faire, CNC s'est associé à l'Université de Winnipeg pour offrir à son personnel des programmes élaborés par des Autochtones, et ce, dans le but de leur permettre de bénéficier d'une vue d'ensemble exhaustive sur l'histoire et la culture autochtones, ainsi que sur la réconciliation. Il s'agit d'une formation continue obligatoire pour l'ensemble du personnel de l'organisation. Elle vise à l'aider à collaborer avec les nations et les communautés autochtones en tenant compte de leurs réalités culturelles.

Les relations abordées avec respect, humilité et transparence nous ont permis de collaborer à la planification de la conservation avec le gouvernement de la Nation crie dans le nord du Québec, à établir des partenariats d'intendance avec les nations Musqueam et Haïda en Colombie-Britannique, et avec la nation Ojibway Saugeen et la Première Nation de Pays Plat en Ontario. À l'Île-du-Prince-Édouard, elles ont aussi guidé notre travail de conservation et de restitution de Kwesawe'k (île Oultons) à ses premiers intendant(e)s, les Mi'kmaq d'Epekwitnewag.

Le PCPN a aussi facilité les recherches et les échanges avec les partenaires au sein du Conservation Through Reconciliation Partnership, en s'intéressant aux organismes de conservation autochtones en tant que modèle potentiel. Ces recherches guideront l'approche de CNC quant à son engagement auprès des nations et des communautés autochtones et lui permettront de définir les rôles qu'il pourrait jouer dans la création d'APCA sur des terres privées.

Selon vous, à quoi ressemble l'avenir de la conservation menée par les Autochtones?

À mon avis, le plus grand défi, mais aussi le plus passionnant, lié à la conservation menée par les Autochtones, réside dans le fait que nous sommes encore en train de parfaire notre compréhension de ce à quoi elle ressemblera. Elle ne sera pas définie par des organisations comme CNC, mais plutôt par les peuples eux-mêmes. À la lumière de ce que j'ai appris en travaillant avec différentes communautés, je pense que l'avenir de la conservation menée par les Autochtones ressemblera à ceci : des gens sur le terrain, qui tirent des enseignements du territoire et qui s'y reconnectent de manière holistique.

Les Aîné(e)s et les Gardien(ne)s du savoir m'ont appris que la conservation des terres ne se limite pas à la protection des habitats et des espèces que nous étudions dans des manuels. Elle se concentre aussi sur les relations, la reconnexion, la langue, les connaissances culturelles et les cérémonies, ainsi que sur la nécessité d'assumer nos responsabilités envers le territoire et autrui. Nous avons tous la responsabilité d'agir pour le bien commun.

Les technologies de pointe appliquées à la conservation

epuis des décennies, des organismes privés comme CNC, Canards Illimités Canada et des organismes de conservation du pays utilisent des techniques et des technologies qui ont fait leurs preuves pour localiser et protéger des terres hautement prioritaires. Grâce au PCPN, ces groupes tirent parti des technologies émergentes pour faciliter leur travail de manière considérable.

Le PCPN apporte son soutien à un partenariat en pleine expansion entre CNC et l'Université Carleton, à Ottawa (Ont.). Joe Bennett, un enseignant, et ses étudiant(e)s en système d'information géographique (SIG) ont utilisé des images satellites pour cartographier la couverture terrestre. Leur objectif est d'élaborer un modèle qui aidera les organismes de conservation à prendre des décisions plus éclairées, efficientes et efficaces, et ce, à distance.

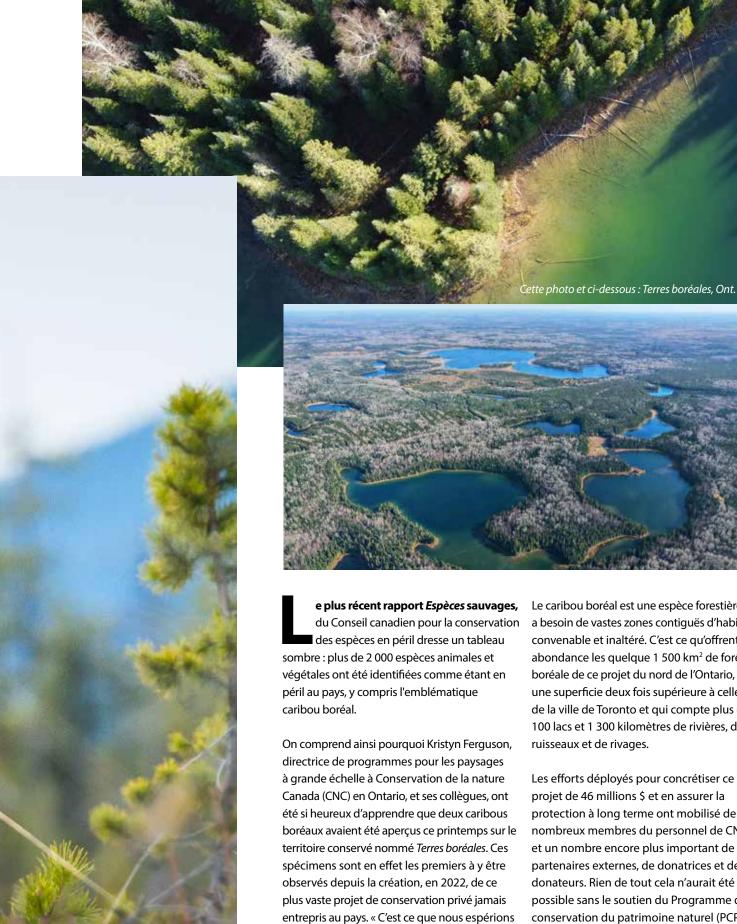
M. Bennett est particulièrement enthousiasmé par les résultats préliminaires. « Le potentiel que représente ce travail pour aider la

biodiversité au Canada est majeur. Les outils présentement développés seront cruciaux pour aider les organismes de conservation à être encore plus efficaces, souligne-t-il. Nous espérons que nos outils faciliteront le processus, quand ils seront appelés à prendre des décisions en lien avec la gestion de leurs terres et de leurs eaux. »

Ce travail suscite l'intérêt d'autres organisations qui cherchent à contribuer à la conservation des terres au Canada. L'équipe du projet a sollicité la collaboration de gouvernements, d'organismes de conservation autochtones et d'autres groupes afin de guider l'élaboration des outils et de contribuer à élargir la portée des recherches. « Nous n'atteindrons nos objectifs en matière de biodiversité qu'en établissant des partenariats, ajoute M. Bennett. Si nos outils peuvent contribuer à faciliter les choses, je serai très satisfait de notre travail. » Le PCPN continuera à apporter son soutien à ce partenariat, dont les retombées assureront la prospérité et la santé des collectivités pour les générations à venir.

Un exemple de réussite en CONSETVation





», confie-t-elle, précisant qu'elle considère Terres boréales comme étant le projet le plus

gratifiant de sa carrière.

Le caribou boréal est une espèce forestière qui a besoin de vastes zones contiguës d'habitat convenable et inaltéré. C'est ce qu'offrent en abondance les quelque 1 500 km² de forêt boréale de ce projet du nord de l'Ontario, soit une superficie deux fois supérieure à celle de la ville de Toronto et qui compte plus de 100 lacs et 1 300 kilomètres de rivières, de

projet de 46 millions \$ et en assurer la protection à long terme ont mobilisé de nombreux membres du personnel de CNC et un nombre encore plus important de partenaires externes, de donatrices et de donateurs. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN).

Le PCPN est un modèle de collaboration pour la conservation. Il met en effet à contribution

les sommes investies par le gouvernement fédéral dans des projets sélectionnés dans le cadre du Fonds de la nature du Canada. Les partenaires associés à ce programme, soit CNC, Canards Illimités Canada (CIC) et des organismes de conservation locaux, amassent ensuite des contributions de contrepartie pour accroître l'impact de leurs efforts.

Depuis 2007*, ce modèle de partenariat a mobilisé la population canadienne et mené à la protection de près de 800 000 hectares de terres et d'eaux à travers le pays, et ce, par des investissement de plus de 1,4 milliard \$ en conservation.

Durant l'année 2022-2023 du PCPN, CNC, CIC et d'autres organismes ont offert en contrepartie des 25 millions \$ investis par le gouvernement du Canada la somme de 107,5 millions \$ provenant d'organisations issues des secteurs public et privé, de fondations et de particuliers. Au total, plus de 97 000 hectares ont été protégés grâce au soutien du PCPN, soit une superficie supérieure à celle de Calgary (Alb.).

Mme Ferguson explique que, quelle que soit la taille du projet, le PCPN aide ceux qui en sont partenaires à optimiser les investissements qu'il met à leur disposition pour un impact maximal. Il fournit un financement essentiel qui permet de saisir d'importantes opportunités de conservation au fur et à mesure qu'elles se présentent aux différents partenaires. Ainsi, plus de nature peut être conservée plus rapidement pour contrer la double crise des changements climatiques et de la perte de biodiversité.

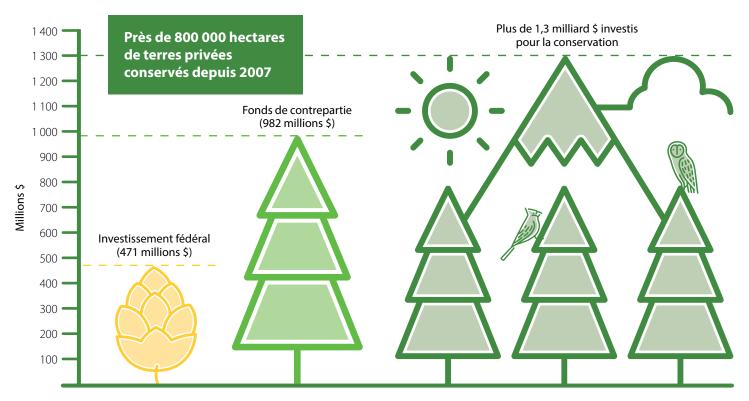
Les Terres boréales en sont un parfait exemple. Acquis auprès de la société de produits forestiers Domtar, qui a offert 7 millions \$ au projet sous forme de réduction du prix d'achat, ce territoire abrite de nombreux grands mammifères comme le caribou, le lynx du Canada, l'ours noir, le loup et l'orignal. Il est l'habitat de nidification et de reproduction, et la halte migratoire, de nombreuses espèces d'oiseaux, dont la paruline du Canada, une espèce menacée. Ses forêts et tourbières sont un immense puits de carbone qui séquestrent 190 millions de tonnes de carbone, soit l'équivalent des émissions d'environ

3 millions de voitures pendant toute leur durée de vie.

C'est d'ailleurs ce qui a permis à CNC de mettre sur pied le projet de séquestration de carbone des Terres boréales. Piloté par l'accélérateur de projets Nature + Climat de CNC, il a été développé en conformité avec la première norme internationale de l'industrie, le programme Verified Carbon Standard de Verra, et devrait générer ses premiers crédits carbone au début de 2024. L'investissement initial dans le projet comprend 10 millions \$ de Valeurs mobilières TD. CNC utilise les revenus générés par les crédits carbone pour accélérer le rythme de la conservation en Ontario et partout au Canada.

« Terres boréales se distingue par son ampleur et son impact, précise Mme Ferguson. Savoir que nous avions le soutien du gouvernement fédéral nous a donné la confiance nécessaire pour entreprendre le projet, le présenter aux donatrices et donateurs, voir qui pourrait contribuer à parts égales, et lancer une campagne de financement à plus grande échelle. »

^{*}Le partenariat, créé en 2007 sous le nom de Programme de conservation des zones naturelles (PCZN), est devenu le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) en 2019.





Réalisation du PCPN de l'an dernier



Près de

100 000 hectares

Nombre total d'hectares conservés

107,5 millions \$

Amassés en fonds de contrepartie par les partenaires du PCPN

Vers l'objectif 30x30 du Canada

'an dernier, le soutien du PCPN a permis à Canards Illimités Canada (CIC) de s'associer au gouvernement manitobain pour des travaux qui ont mené à la désignation d'importance provinciale des tourbières Prés-De-Moswa et Marais-Du-Lac-Fish, deux habitats de grande valeur écologique totalisant près de 28 000 hectares.

Ces tourbières sont les premières zones à obtenir cette désignation selon la *Loi sur la gestion des tourbières* du Manitoba. Celle-ci interdit toute activité de développement et d'exploitation industrielle des ressources, mais autorise l'accès et les pratiques traditionnelles aux peuples autochtones.

Les Prés-De-Moswa sont un complexe de milieux humides situés dans le centre ouest de la province, une région où les populations d'orignaux sont en déclin depuis longtemps. Ses tourbières, marais et marécages en font « un habitat formidable pour l'orignal », indique Trent Hreno, responsable des relations industrielles et gouvernementales à CIC et directeur de l'initiative. « Ce territoire est comme un bol de salade. Et c'est ce qu'aiment les orignaux. »

oswa Meadows, Mar

Situé à environ deux heures au nord de Winnipeg, le Marais-Du-Lac-Fish est un marais calcaire, c'est-à-dire que l'eau souterraine qui l'alimente est riche en calcium. Ce type de milieu humide rare est créé par une remontée continue d'eau souterraine. Les communautés végétales qui peuplent les marais calcaires sont tout aussi rares. Dans le Marais-Du-Lac-Fish, elles sont composées du Liparis de Loesel, du cypripède royal, de la verge d'or des marais, et de deux variétés de droséra et de rhynchospore.

« Tout comme CNC, nous effectuons de nombreuses acquisitions foncières et concluons des accords de conservation. Nous avons aussi des objectifs visant de vastes superficies, et c'est grâce au PCPN que nous pouvons sortir un peu des sentiers battus », explique Lauren Rae, biologiste de conservation nationale à CIC.

Pour les deux tourbières, le financement du PCPN a été crucial pour permettre à Trent Hreno et à son équipe d'évaluer les habitats, de recueillir des données sur les espèces et de présenter une proposition au gouvernement en vue de leur désignation comme tourbières d'importance provinciale.

... suite à la page 12





... suite de la page 9

Cette désignation offre en outre la possibilité de faire consigner les deux sites dans la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation. Ce registre suit la progression du Canada vers son objectif de protéger 30 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2030 (30x30). Cet objectif s'inscrit dans le cadre des engagements du Canada au titre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

C'est dans ce contexte plus vaste que le PCPN prend toute sa valeur aux yeux de Dawn Carr, directrice de la conservation stratégique à CNC. Elle estime que la structure du PCPN — où chaque projet doit avoir des partenaires qui contribuent à parts égales — est désormais reconnue comme une « étude de cas réussie » au Canada et à l'étranger.

« On s'entend de plus en plus pour dire qu'aucune organisation, pas même un gouvernement, ne peut assurer à elle seule la conservation de la biodiversité », explique Mme Carr, qui a représenté CNC lors des réunions de la 15^e conférence des parties



Impact de Conservation de la nature Canada (CNC) l'an dernier, grâce au PCPN:

66 236 hectares
Nombre total d'hectares conservés

69 millions \$
Amassés en fonds de contrepartie
par CNC



(COP15) des Nations Unies tenues à Montréal en décembre dernier. « Le PCPN est un parfait exemple de ce type de collaboration. »

La COP15 s'est conclue par la création du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, signé par plus de 190 pays. Il inclut l'objectif 30x30 pour toutes les parties, mais il énonce aussi le principe selon lequel une approche pangouvernementale et pansociétale est nécessaire pour protéger la nature et stopper le déclin de la biodiversité. « Le PCPN incarne ces valeurs depuis le tout début », d'ajouter Mme Carr.

« Cette dimension est évidente dans l'éventail des projets qu'il soutient », souligne Mme Carr. Chaque projet a « ses propres partenaires, ses propres sources de financement, ses propres mécanismes et ses propres accords de conservation, grâce auxquels il peut se développer et fonctionner ». Ce qui les unit « c'est la diversité des partenaires rassemblés pour trouver un intérêt commun à la création du changement nécessaire à une conservation durable ».

Une approche pansociétale

u Québec, la conservation durable et les partenariats étaient au cœur des préoccupations de 4 familles qui, l'an dernier, ont fait don à CNC de 645 hectares sur le lac Papineau, dans le sud des Laurentides. De précieux habitats ont ainsi été ajoutés aux quelque 7 000 hectares déjà gérés par CNC dans la région.

Cette transaction, accompagnée d'une promesse de don visant le reste du terrain riverain appartenant à ces familles, a été rendue possible grâce au soutien financier du PCPN et du gouvernement du Québec.

Ce qui est remarquable, c'est qu'il ne s'agit là que de la plus récente étape franchie par ces familles dans leur quête pour créer une zone protégée de 26 000 hectares qui s'étend vers l'ouest et le sud du lac Papineau et qui porte le nom de réserve naturelle de Kenauk.

En 2015, ces familles ont en effet fondé l'Institut Kenauk, un organisme à but non lucratif, pour soutenir et coordonner la recherche scientifique et promouvoir la sensibilisation à l'environnement sur la propriété de Kenauk. À cette époque, CNC travaillait déjà avec les familles de Doug Harpur, Dominic Monaco, Patrick Pichette et Mike Wilson à ce qui allait devenir une série d'acquisitions sur le territoire de la réserve. « La transaction de l'an dernier constituait la cinquième phase », précise Marie-Andrée Tougas-Tellier, qui travaille dans la région en tant que chargée de projets à CNC.

Deux facteurs rendent Kenauk important du point de vue de la conservation. Tout d'abord, la réserve contient de vastes forêts, y compris des forêts anciennes inaltérées, ainsi que des milieux humides qui regorgent de biodiversité. « L'humain a très peu d'impact ici, déclare Liane Nowell, directrice générale de l'Institut Kenauk. À ce jour, nous avons répertorié 112 espèces rares et menacées. »

Le deuxième facteur est son emplacement. Situé au nord de la rivière des Outaouais, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa, Kenauk fait partie d'un corridor écologique reliant le parc national de Plaisance à celui du Mont-Tremblant situé plus au nord. Au sud, le lien s'étend au-delà du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Adirondacks (É.-U.). « C'est un important corridor pour la migration des animaux », explique la chargée de projets.

Impact de Canards Illimités Canada (CIC) l'an dernier grâce au PCPN :



27 752 hectares
Nombre total d'hectares conservés

5 616 000 \$

Amassés en fonds de contrepartie par CIC

En raison de ces caractéristiques, CNC considère sa collaboration avec l'Institut Kenauk comme une occasion de créer un laboratoire permanent en plein air consacré à l'étude de l'impact des changements climatiques.

« Nous pouvons comparer comment la nature s'adapte aux changements climatiques à Kenauk et sur des sites davantage modifiés par les humains, ajoute-t-elle. La protection permanente permet aussi de mener des études à long terme. Les scientifiques qui viennent aujourd'hui savent qu'il sera possible d'y revenir dans 10, 20 ou 30 ans pour suivre l'évolution de leurs recherches. »

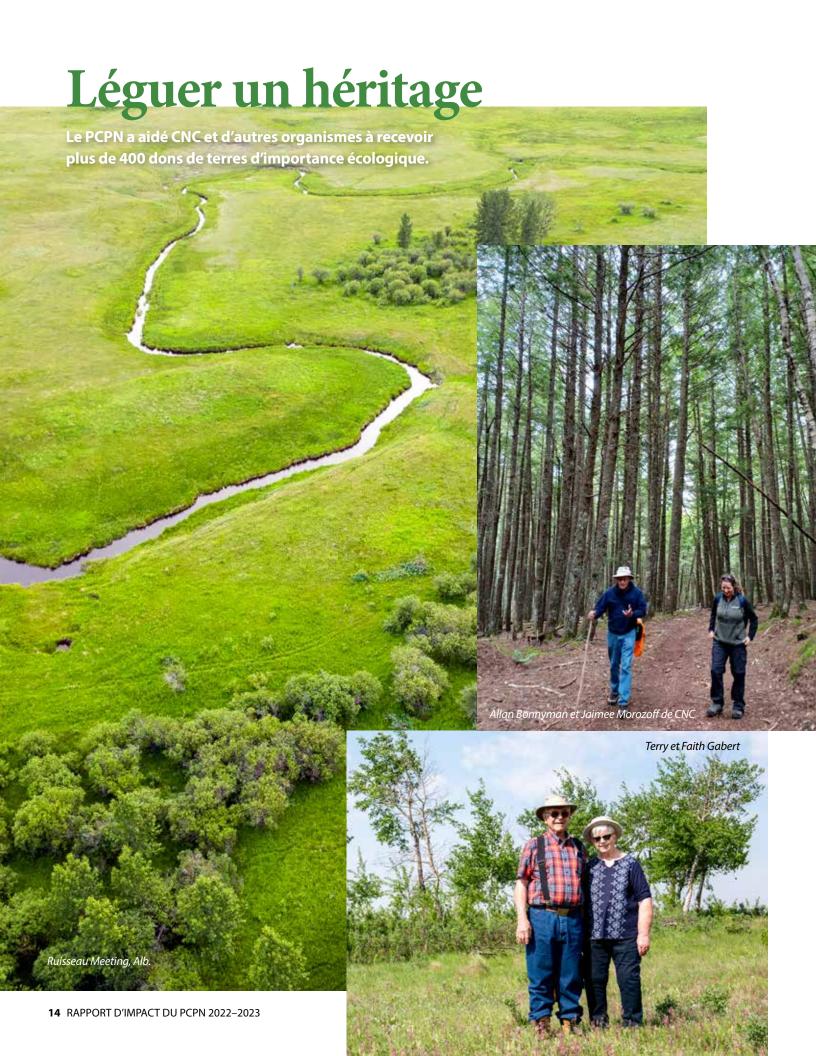
Pour que la vision de Kenauk se concrétise entièrement, CNC et l'Institut Kenauk continuent d'amasser des fonds en vue d'acquérir d'autres terres dans la région. Ils ont également créé un fonds d'intendance pour garantir la protection et la gestion à long terme de Kenauk. Outre les quatre familles

et les gouvernements fédéral et provincial, d'autres partenaires notables participent à cet effort, notamment Inovia Capital, Age of Union, l'Université du Québec en Outaouais et le U.S. Fish and Wildlife Service.

Mme Tougas-Tellier souligne la capacité du PCPN à attirer des partenaires donateurs, dont les quatre familles et l'Institut Kenauk, montrant ainsi l'importance de l'approche pansociétale qui est rendue possible par le programme.

- « C'est de la conservation dans les règles de l'art, conclut Dawn Carr. Ce qui fait la force de ce modèle de conservation, c'est qu'il nous permet d'attirer des partenaires de tous les secteurs de la société pour travailler avec nous sur le long terme. »
- « Dans chaque province, sur les terres qui abritent les habitats emblématiques du Canada, le PCPN est un moteur de protection et de conservation. » *





es Gaberts et les Bonnymans sont deux familles canadiennes profondément enracinées dans le territoire. Bien qu'elles vivent à des milliers de kilomètres l'une de l'autre, pratiquement aux deux extrémités du pays, elles ont atteint l'an dernier un objectif commun : faire de généreux dons de propriétés familiales de grande valeur écologique pour assurer l'avenir de ces aires naturelles.

Les deux accords de conservation ont été rendus possibles grâce au soutien du gouvernement fédéral par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN). Celui-ci a permis de financer les honoraires, les études et les démarches juridiques menant à la conclusion des accords.

En Alberta, les Gabert se sont associés à Conservation de la nature Canada (CNC) pour conclure un accord pour un lot de 129 hectares de prairies indigènes non fragmentées dans le centre-est de la province. Cette terre, qui est une rareté, fait partie d'une terre agricole acquise par les Gabert en 1974, dans une région où seulement 5 % du couvert végétal d'origine subsiste.

« Nous avons vu sur certaines parties du territoire les impacts du surpâturage et de sa dégradation. Voilà pourquoi nous voulions prendre des mesures pour protéger notre propriété de ce qui pourrait arriver éventuellement », explique Faith Gabert.

L'accord conclu autorise le pâturage du bétail sur la propriété, mais aucune autre activité ou modification. Ce faisant, il garantit aussi l'intégrité de la prairie de fétuque de l'Altaï et du ruisseau Meeting, un affluent de la rivière Battle, qui traverse la prairie.

« On trouve une grande diversité de plantes et d'animaux sur la propriété », fait remarquer Jessica Hayes, chargée de projets à CNC pour le centre de l'Alberta. « Quand nous avons rencontré les Gabert, nous avons entendu le chant d'un pipit de Sprague, une espèce d'oiseau menacée à l'échelle provinciale. Voilà le signe d'une prairie en bonne santé. »

En Nouvelle-Écosse, Angus Bonnyman et son père, Allan C. Bonnyman, ont été motivés à protéger la nature locale, tout comme les Gabert, en faisant don à CNC l'année dernière de près de 40 hectares de forêts et de milieux humides au bord du lac Mattall.

Outre le soutien du PCPN, ce don a permis de profiter d'incitatifs fiscaux dans le cadre du Programme des dons écologiques. Situé à l'extrémité ouest du lac, à 15 kilomètres de Tatamagouche, ce territoire tire sa valeur de conservation de deux grands facteurs : ses 13 hectares de forêts de pruches du Canada matures et les dernières portions riveraines non aménagées du lac Mattall, l'un des rares grands plans d'eau récréatifs de la région.

« La propriété protège une partie importante des berges, y compris un marais forestier qui alimente le lac en partie », explique Jaimee Morozoff, directrice des programmes à CNC en Nouvelle-Écosse, en ajoutant que les deux aires dorénavant protégées sont des habitats importants pour une grande variété de plantes, d'oiseaux forestiers et de sauvagines.

La famille Bonnyman entretient des liens avec cette terre depuis 1951. Le grand-père d'Angus exploitait une scierie et a acheté plusieurs propriétés, dont celle-ci. Sa grand-mère, quant à elle, est originaire d'Appleton, près du lac Mattall. « Nous trouvions qu'il y avait assez de chalets dans le coin», se souvient Allan.

Le désir de protéger la forêt de pruches du Canada, qu'Angus décrit comme « un endroit magique », découle également de la philosophie qu'il partage avec son père. « Notre famille croit fermement qu'il s'agit d'un de ces milieux naturels qui doivent absolument être protégés et conservés », affirme-t-il.

Avec la découverte récente dans le sud de la province du puceron lanigère de la pruche, un insecte envahissant capable de détruire les forêts de pruches du Canada, la situation est devenue plus urgente. Le traitement nécessite une surveillance ainsi qu'une action rapide. « Nous ne pourrions pas le faire par nousmêmes. Nous n'avons pas les ressources que CNC est capable de mobiliser », précise Angus. Puisque lui et son mari n'ont pas d'enfants, ils ont dû songer à un plan de succession.

« L'option que nous avons choisie est : mieux vaut plus tôt que tard », rajoute-t-il. « Nous nous sommes occupés de ces terres du mieux que nous l'avons pu durant les nombreuses années où nous en étions propriétaires et nous voulions la confier à d'autres gardiens qui pourraient s'en occuper. » *

« Nous aimons les fleurs sauvages : crocus, lys des bois et toutes sortes de gyroselles de Virginie, et les animaux. Nous avons toujours dit que nous devrions faire quelque chose pour essayer de préserver cet environnement si unique. »

— Terry et Faith Gabert



Conserver des terres exploitées

Le PCPN permet à CNC de travailler avec des collectivités et des exploitant(e)s de ranch pour que les retombées de ces efforts soient durables et qu'elles profitent à tous et à toutes.

autrefois, les prairies indigènes d'Amérique du Nord s'étendaient sans interruption du Texas (É.-U.) au Manitoba; aujourd'hui, elles occupent moins du tiers de cette superficie. Malheureusement, des milieux de prairies disparaissent chaque jour parce qu'ils sont convertis ou parce qu'ils subissent les effets des changements climatiques. Toutefois, au sud-est de Brandon, au Manitoba, une famille qui exploite un ranch s'est mobilisée pour contrer cette tendance.

Grâce à un accord de conservation conclu entre la famille Moore et Conservation de la nature Canada (CNC), combiné au soutien fourni par le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), l'avenir de plus de 450 hectares d'écosystèmes de prairies est désormais assuré dans le sud de la province.

Eric Moore a grandi sur le ranch qu'on appelle aujourd'hui 21 Farms. Dès son plus jeune âge, il est tombé amoureux de ses plantes, ses animaux et ses paysages. Avec les années, les pique-niques de son enfance ont fait place à des promenades bénéfiques pour l'esprit. Il a toujours su que les terres dont sa famille prend soin depuis plus de 100 ans étaient spéciales. « C'est pour moi un endroit magnifique, confie-t-il. Je veux qu'on puisse en profiter pour toujours. »

M. Moore et son épouse Carol ont vu en CNC un organisme où des gens, comme eux, sont profondément touchés par la beauté de 21 Farms et veulent la préserver pour de nombreuses années à venir.

Le couple étaient motivé à faire don d'une portion de la valeur de l'accord de conservation. Pour financer le reste du projet, CNC a mis à contribution le PCPN. L'élevage du bétail se poursuivra sur les terres, ce qui contribuera à l'économie locale tout en rendant d'importants services écosystémiques aux collectivités proches et éloignées, comme fournir de l'air pur et de l'eau potable.

Le territoire de 21 Farms se compose de dunes et de prairies mixtes (parmi les dernières grandes étendues de prairies intactes de la province) d'une savane de chênes à gros fruits et de hautes terres boisées. Ces écosystèmes abritent de nombreuses espèces en péril, dont le pipit de Sprague, le blaireau d'Amérique et le monarque.

À l'heure où CNC tente de stopper et même d'inverser la perte des prairies en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, les partenariats comme celui établi avec les propriétaires de 21 Farms jouent un rôle essentiel. Grâce au PCPN, CNC peut travailler avec des collectivités, des exploitant(e)s de ranch et d'autres allié(e)s de la nature pour créer des effets durables qui profitent à tous et à toutes.





e Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) aide Conservation de la nature Canada (CNC), Canards Illimités Canada (CIC) et d'autres organismes de conservation à créer de nouvelles aires protégées privées partout au pays. Chacune s'ajoute au réseau canadien d'aires protégées afin de connecter de vastes étendues de nature sauvage et de favoriser le recours à des solutions fondées sur la nature qui fournissent de l'air pur et de l'eau potable.

Le soutien du PCPN ne s'arrête toutefois pas une fois que les terres sont protégées. Le programme finance aussi l'entretien permanent de ces aires protégées, qui nécessitent souvent des travaux de restauration ou une gestion constante. Le PCPN favorise d'importants travaux d'intendance tels que la surveillance générale, la réintroduction d'espèces, les brûlages dirigés, l'aménagement de milieux humides, l'élimination d'espèces envahissantes et la plantation d'arbres, de fleurs sauvages et de graminées indigènes.

La restauration et l'entretien continu d'aires naturelles contribuent à protéger la biodiversité. Restaurer des habitats de manière stratégique peut améliorer la connectivité entre les aires protégées isolées et ainsi permettre le déplacement des animaux et la dispersion des végétaux. Des territoires sains et bien gérés rendent aussi service aux communautés environnantes en fournissant de l'air pur, de l'eau potable, un contrôle des insectes et une protection contre les inondations. Les projets d'intendance soutiennent également les économies locales par l'embauche d'entrepreneur(e)s et l'achat de fournitures dans les entreprises locales. &

Exemples récents d'activités d'intendance qui ont bénéficié de l'aide du PCPN:

Amélioration de la biodiversité

Réserve naturelle Elizabeth Walsh (Î.-P.-É.) Avec l'aide du PCPN, CNC restaure un ancien site agricole pour le ramener à son état naturel. En plantant des arbres et des arbustes indigènes, CNC restaure et améliore la forêt Wabanaki (acadienne) sur ce territoire. Puisque la réserve naturelle se trouve à proximité de deux aires provinciales de gestion de la faune, les efforts de restauration amélioreront l'habitat des espèces qui vivent dans toute cette région, comme les pics et les polatouches (« écureuil volant »).

Protection d'espèces en péril

The Keyhole (N.-B.)

Grâce au PCPN, le personnel de CNC mène un inventaire sur ce territoire pour y recenser la présence d'espèces en péril. Le travail de biologistes de la région a permis à CNC de confirmer que la réserve est fréquentée par la tortue serpentine et le pioui de l'Est, deux espèces au statut préoccupant. Ces renseignements aideront CNC à planifier des interventions et d'autres actions pour que ces espèces prospèrent.



Restauration de forêts

Damascus (N.-B.)

Le PCPN soutient CNC financièrement dans la mise en œuvre d'un plan de restauration forestière pour ce territoire. Le personnel de CNC a dégagé de petites parcelles de forêt pour améliorer la diversité en y plantant des arbres de grande longévité. Ce projet améliore la résilience climatique de la forêt ainsi que l'habitat de la faune. Il a été réalisé avec l'aide d'entrepreneurs de la région, donnant ainsi un coup de pouce à l'économie locale.

Le Fonds pour les organismes de conservation

Dans des collectivités d'à travers le pays, des organismes travaillent avec des donatrices et donateurs, des bénévoles, des propriétaires fonciers et d'autres personnes à la protection de milieux naturels qui permettent aux espèces sauvages de se déplacer librement sur le territoire et qui fournissent des services écologiques comme la protection contre les inondations et la purification de l'air et de l'eau.

e Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) fournit un soutien important pour que ces projets se concrétisent, et ce, par l'entremise du Fonds pour les organismes de conservation (FPOC). Ce dernier fournit 4,5 millions \$ aux fiducies foncières et organismes de conservation pour appuyer leur travail dans leurs collectivités. Habitat faunique Canada, l'un des partenaires du PCPN, administre ce programme de financement avec les conseils du Groupe de travail des organismes de conservation canadiens. Durant la dernière année, le PCPN a permis à 20 organismes de 5 provinces de mener à bien 26 projets; la protection de près de 3 500 hectares en est le résultat. Ces projets d'une grande importance protègent les milieux naturels d'espèces sauvages tout en offrant des solutions fondées sur la nature, qui contribuent à la santé et la prospérité des collectivités.

Voici deux projets appuyés par le FPOC qui sont de formidables exemples de ce qui peut être accompli quand des voisins s'unissent pour obtenir des résultats durables.



Près de
3 500 hectares
Nombre total d'hectares conservés

32,7 millions \$

Amassés en fonds de contrepartie par des organismes de conservation



Conservation Lakefield

Gore, QC

L'organisme Conservation Lakefield et des partenaires comme le biologiste Mathieu Madison et la Société des Propriétaires du Domaine Lakefield ont acquis 117 hectares de nature sauvage dans la région des Laurentides. Ce terrain composé de forêts, de marais, de marécages, de tourbières et où se trouve un troncon de la rivière de l'Est, fournit des habitats à une variété d'espèces, dont certaines qui sont en péril. Ce projet contribuera à consolider la connectivité écologique de la région et à protéger la biodiversité dans le sud des Laurentides.

Nature Trust of British Columbia

Île Saturna – Falaises du mont Fisher, C.-B.

En partie grâce à la générosité de la collectivité de l'île Saturna, le Nature Trust of British Columbia a protégé plus de 30 hectares de terres écologiquement diversifiées sur cette île. On y trouve des milieux humides, des prairies au sol mince, des falaises rocheuses couvertes d'herbes, des boisés de conifères, des forêts mixtes et des forêts de conifères matures âgées de 80 à 250 ans. Ces habitats répondent aux besoins d'espèces en péril comme l'hirondelle rustique et la plagiobothryde délicate (une plante).













Conservation de la nature Canada | 365, rue Bloor Est, bureau 1501, Toronto (Ontario) Canada M4W 3L4

Tél.: 1 800 465-8005 | Courriel: services.partenaires@conservationdelanature.ca

MCMarque de commerce de La Société canadienne pour la conservation de la nature

PHOTOS - Couverture: Sean Feagan. P. 2: Guillaume Simoneau. P. 3: Gouvernement du Canada, Geneviève Lesieur.
P. 4: Stephen DesRoches, Jennifer McKillop. P. 6: Jillian Cooper. P. 7: Andrew Warren, Andrew Warren. P. 9: Leta Pezderic, Canards Illimités Canada.
P. 10: Colin Way, Sean Feagan, Gabe Dipple, Canards Illimités Canada, Adam Bialo - Kontakt. P. 11: Guillaume Simoneau, Mike Dembeck, CNC, CNC, Mike Dembeck.
P. 12: Jayne Gulbrand, Mark Tomalty. P. 13: Kenauk Nature. P. 14: Sean Feagan, Sean Feagan, CNC. P. 15: Sean Feagan.
P. 16: Evan Balzer, Evan Balzer/CNC. P. 17: CNC, Megan Ihrig. P. 18: Conservation Lakefield, Albert Normandin. P. 19: Andrew Warren.